Topaze

Titre de créance complexe de droit français présentant un risque de perte en capital partielle ou totale en cours de vie et à l'échéance.



Le titre de créance complexe est émis par Natixis Structured Issuance, véhicule d'émission au Luxembourg offrant une garantie de formule donnée par Natixis S.A. (Standard & Poor's : A+/Moody's : A1/Fitch Ratings : A+[1]). L'investisseur supporte le risque de défaut de l'Émetteur et le risque de défaut, de faillite et de mise en résolution du Garant.

Topaze est un titre de créance risqué alternatif à un investissement dynamique de type actions.

- **Durée d'investissement conseillée : 8 ans en l'absence de remboursement automatique anticipé.** L'investisseur prend un risque de perte en capital non mesurable si le produit est revendu avant la Date d'Échéance ou la Date de Remboursement Automatique Anticipé.
- **Période de commercialisation :** Du 23 septembre 2019 au 23 décembre 2019. La période peut être cloturée à tout moment, sans préavis.
- **Éligibilité : contrats d'assurance-vie ou de capitalisation en unités de compte et comptes-titres**. La présente brochure décrit les caractéristiques de Topaze et ne prend pas en compte les spécificités des contrats d'assurance-vie dans le cadre desquels ce titre de créance est proposé. **CNP Assurances s'engage exclusivement sur le nombre d'unités de compte mais non sur leur valeur, qu'il ne garantit pas. Il est précisé que CNP Assurances d'une part, l'Émetteur et le Garant de la formule d'autre part, sont des entités juridiques distinctes.**
- **Code ISIN : FR0013432176**

Communication à caractère publicitaire. | Ce document n'a pas été rédigé par l'assureur.

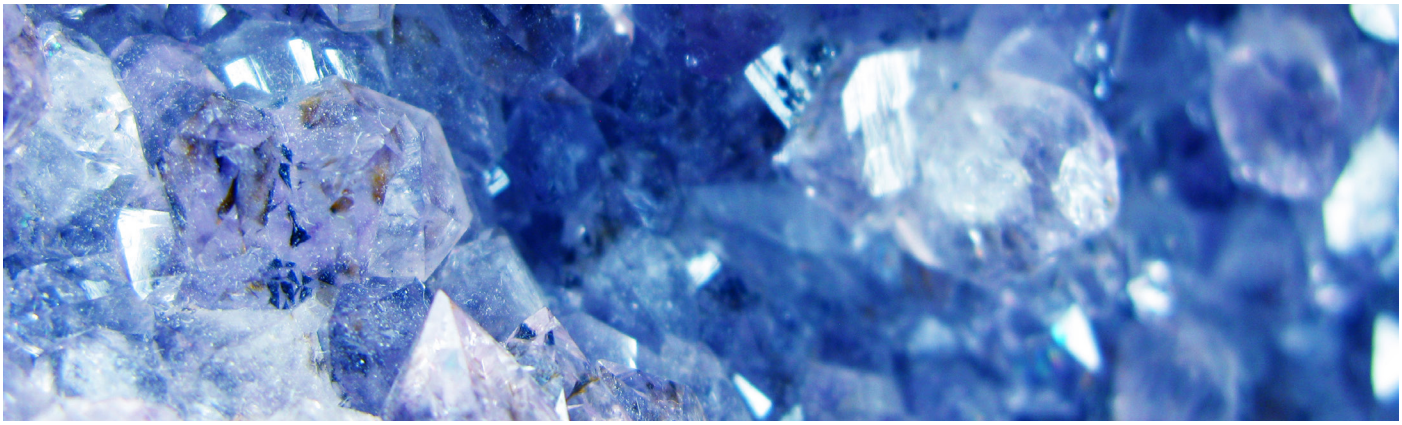
[1] Notations en vigueur au moment de la rédaction de la brochure. Ces notations peuvent être révisées à tout moment par les agences de notation.

En quelques mots

Topaze est un titre de créance, qui présente un risque de perte en capital en cours de vie et à l'échéance, et dont les caractéristiques sont les suivantes :

- La valeur du titre de créance s'apprécie selon l'évolution de l'indice CAC® Large 60 EWER (« l'Indice »), indice représentatif du marché actions français. L'Indice est calculé dividendes nets réinvestis et diminué d'un montant forfaitaire de 5 % par an.
- À partir de la fin de la 1re année, un remboursement automatique anticipé du Capital Initial majoré d'un gain de 6,50 % par année écoulée si, à une date d'Observation Annuelle, le niveau de l'Indice est supérieur ou égal à 95 % du Niveau Initial.
- À l'échéance des 8 ans, en l'absence de remboursement automatique anticipé :
  - Un remboursement du Capital Initial, majoré d'un gain de 52 % (soit 6,50 % par année écoulée), si le niveau de l'Indice à la Date d'Observation Finale est supérieur ou égal à 90 % de son Niveau Initial.
  - Un remboursement du Capital Initial, si le Niveau de l'Indice à la Date d'Observation Finale est strictement inférieur à 90 % de son Niveau Initial mais supérieur ou égal à 60 % de son Niveau Initial.
  - Une perte en capital partielle ou totale, si le niveau de l'Indice est strictement inférieur à 60 % de son Niveau Initial à la Date d'Observation Finale. Par exemple, si le niveau de l'Indice a baissé de 55 %, l'investisseur subira une perte en capital équivalente à la performance négative de l'Indice depuis l'origine, soit un remboursement final à 45 %.

Les termes « Capital » ou « Capital Initial » utilisés dans cette brochure désignent la Valeur Nominale du titre de créance Topaze, soit 1 000 euros. Les gains ou pertes résultant de l'investissement sur ce titre de créance s'entendent hors commission ou frais d'entrée, de rachat, de réorientation d'épargne et de gestion liés, le cas échéant, au contrat d'assurance-vie, de capitalisation, comptes-titres, et/ou fiscalité et prélèvements sociaux applicables. Les Taux de Rendement Annuel nets sont nets de frais de gestion dans le cas d'un contrat d'assurance-vie ou de capitalisation (en prenant comme hypothèse un taux de frais de gestion ou de droit de garde de 1 % par an) et sont calculés hors prélèvements fiscaux et sociaux. D'autres frais, tels que les frais d'entrée ou d'arbitrage dans le cas d'un contrat d'assurance, pourront être appliqués. Pour en savoir plus, nous vous invitons à vous rapprocher de votre conseiller. L'investisseur supporte le risque de défaut de l'Émetteur et le risque de défaut, de faillite ou de mise en résolution de son Garant. Dans cette brochure, les calculs de TRA sont effectués pour un investissement de 1 000 euros le 23 décembre 2019 jusqu'à la Date d'Échéance (20 janvier 2028) ou, selon le cas, de Remboursement Automatique Anticipé. En cas d'achat après le 23 décembre 2019 et/ou de vente du titre de créance avant son échéance effective (et/ou en cas d'arbitrage ou de rachat pour les contrats d'assurance-vie/capitalisation, ou de dénouement par décès pour les contrats d'assurance-vie), le Taux de Rendement Annuel peut être supérieur ou inférieur au Taux de Rendement Annuel indiqué dans la présente brochure. De plus, l'investisseur peut subir une perte en capital.



Avantages / Inconvénients

Avantages

- **Un remboursement automatique anticipé** de la 1re à la 7e année si, à une Date d'Observation Annuelle, le niveau de l'Indice est supérieur ou égal à 95 % de son Niveau Initial. L'investisseur récupère son Capital Initial augmenté d'un gain de 6,50 % par année écoulée[1].
- **À l'échéance des 8 ans**, si Topaze n'a pas été rappelé par anticipation et si le niveau de l'Indice est supérieur ou égal à 90 % de son Niveau Initial, l'investisseur récupère l'intégralité de son Capital Initial majoré d'un gain final de 52 %, soit 6,50 % par année écoulée[1].
- **À l'échéance des 8 ans**, si Topaze n'a pas été rappelé par anticipation, l'investisseur bénéficie d'un remboursement de l'intégralité de son Capital Initial[1], si le niveau de l'Indice est strictement inférieur à 90 % de son Niveau Initial mais supérieur ou égal à 60 % de son Niveau Initial à la Date d'Observation Finale.

Inconvénients

- Topaze **présente un risque de perte partielle ou totale du capital en cours de vie** (en cas de revente du produit à l'initiative de l'investisseur alors que les conditions de remboursement automatique ne sont pas remplies, le prix dépendant alors des paramètres de marché le jour de la revente) **et à l'échéance** (si, à la Date d'Observation Finale, le niveau de l'Indice est inférieur à 60 % de son Niveau Initital). La valorisation de Topaze à l'échéance est très sensible à une faible variation du niveau de l'Indice autour des seuils de 60 % et 90 % de son Niveau Initial.
- **L'investisseur ne connaît pas à l'avance la durée exacte de son investissement** qui peut durer de 1 à 8 ans.
- **Le gain maximum de l'investisseur est limité à un gain de 6,50 %** par année écoulée[1]. L'investisseur ne profite pas pleinement de la hausse de l'Indice (Effet de Plafonnement du Gain).
- **L'investisseur est exposé à un éventuel défaut** (qui induit un risque de non remboursement) ou **à une dégradation éventuelle de qualité de crédit** (qui induit un risque sur la valeur de marché du produit) de l'Émetteur, ainsi qu'à un risque de défaut, de faillite ou de mise en résolution du Garant.
- **L'Indice ne présente pas le rendement total des actifs dans lesquels il est investi.** Il est calculé dividendes nets réinvestis, diminué d'un montant forfaitaire de 5 % par an. **Le montant des dividendes réinvestis peut être inférieur ou supérieur à ce montant forfaitaire.**

Facteurs de risques

Les investisseurs sont invités à lire attentivement la section facteurs de risques du Prospectus de Base. Le titre de créance **Topaze** est notamment exposé aux risques suivants :

- **Risque de perte en capital :** en cas de sortie en cours de vie, le prix de rachat du titre de créance pourra être inférieur à son prix de commercialisation. Le client prend donc un risque de perte en capital non mesurable a priori. En outre, le remboursement de chaque titre de créance à maturité peut être inférieur à sa Valeur Nominale, la valeur de remboursement dépendant de la performance finale de l'Indice. Dans le pire des scénarios, la perte en capital peut être totale.
- **Risque lié au sous-jacent :** le mécanisme de remboursement est lié à l'évolution du niveau de l'Indice.
- **Risque lié aux marchés de taux :** le prix de marché du produit en cours de vie évolue non seulement en fonction de la performance de l'Indice, mais aussi en fonction d'autres paramètres, notamment de sa volatilité, des taux d'intérêt et de la qualité de crédit de l'Émetteur et du Garant de la formule.
- **Risque de contrepartie :** l'investisseur est exposé au risque de faillite ou de défaut de paiement de l'Émetteur et au risque de défaut, de faillite ou de mise en résolution du Garant. La notation de Natixis est celle en vigueur au moment de la rédaction de la brochure. Cette notation peut être révisée à tout moment et n'est pas une garantie de solvabilité de l'Émetteur et du Garant. Elle ne représente en rien et ne saurait constituer un argument de souscription au produit.
- **Risque de liquidité :** certaines conditions exceptionnelles de marché peuvent avoir un effet défavorable sur la liquidité du titre de créance, voire rendre ce titre totalement illiquide.

[1] *Hors frais, prélèvements sociaux et fiscaux applicables, sous réserve d'absence de défaut de paiement de l'Émetteur et d'absence de faillite, de défaut de paiement ou de mise en résolution du Garant et de conservation du produit jusqu'à son remboursement automatique. En cas de sortie en cours de vie alors que les conditions du remboursement automatique ne sont pas réunies, le montant remboursé dépendra des paramètres de marché en vigueur et engendrera un gain ou une perte non mesurable a priori. La perte en capital, notamment, pourra être partielle ou totale.*

Mécanisme de remboursement

Le Niveau Initial est déterminé par le cours de clôture de l'Indice le 6 janvier 2020.

Un remboursement automatique anticipé possible dès la 1re année

De la 1re à la 7e année, si le niveau de clôture de l'Indice à une Date d'Observation Annuelle est supérieur ou égal à 95 % de son Niveau Initial alors un mécanisme de remboursement anticipé est automatiquement activé. L'investisseur reçoit à la Date de Remboursement Automatique Anticipé correspondante :

Le Capital Initial
+
Un gain de 6,50 % par année écoulée
(soit un TRA brut(1) maximum de 6,01 %(3))
(soit un TRA net(2) maximum de 4,95 %(3))

Sinon, Topaze continue jusqu'à l'échéance.

Remboursement à l'échéance des 8 ans

À la Date d'Observation Finale, le 6 janvier 2028, si le mécanisme de remboursement automatique anticipé n'a pas été précédemment activé, on observe le niveau de clôture de l'Indice par rapport à son Niveau Initial.

Cas favorable

Si le niveau de clôture de l'Indice est supérieur ou égal à 90 % de son Niveau Initial, l'investisseur reçoit 20 janvier 2028 :

Le Capital Initial
+
Un gain de 52 %, soit 6,50 % par année écoulée
(soit un TRA brut(1) maximum de 5,32 %)
(soit un TRA net(2) maximum de 4,26 %)

Cas médian

Si le niveau de clôture de l'Indice est strictement inférieur à 90 % de son niveau initial mais supérieur ou égal à 60 % de son Niveau Initial, l'investisseur reçoit 20 janvier 2028 :

Le Capital Initial
(soit un TRA brut(1) maximum de 0,00 %)
(soit un TRA net(2) maximum de -1,00 %)

Cas défavorable

Si le niveau de clôture de l'Indice est strictement inférieur à 60 % de son Niveau Initial, l'investisseur subit une perte en capital et reçoit 20 janvier 2028 :

Le Capital Initial diminué de la performance négative de l'Indice
Dans ce scénario, l'investisseur subit une perte en capital à hauteur de l'intégralité de la baisse du cours de l'Indice.
Cette perte en capital peut être partielle ou totale.

(1) Dans l'ensemble des scénarios présentés ci-dessus, TRA brut désigne le Taux de Rendement Annuel brut (hors commission de souscription ou frais d'entrée, de rachat, d'arbitrage et de gestion liés, le cas échéant, au contrat d'assurance-vie, de capitalisation ou au compte-titres, et/ou fiscalité et prélèvements sociaux applicables).

(2) Dans l'ensemble des scénarios présentés ci-dessus, TRA net désigne le Taux de Rendement Annuel net (calculé net de frais de gestion dans le cadre d'un contrat d'assurance-vie ou de capitalisation, ou net de droit de garde dans le cas d'un contrat en compte-titres; en prenant comme hypothèse un taux de frais de gestion de 1 % par an, et calculé hors prélèvements fiscaux et sociaux).

(3) Sur la base d'un scénario correspondant au versement d'un gain de 6,50 % à la 1re Date de Remboursement Automatique Anticipé (1re année).

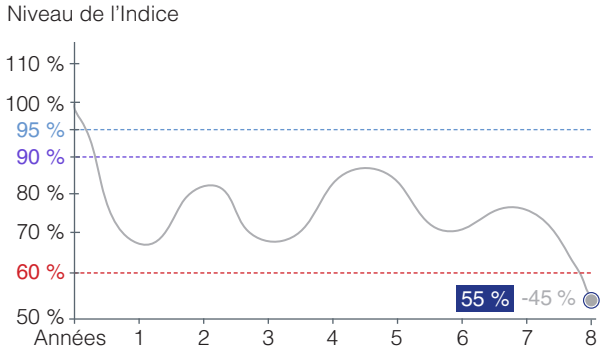
*L'activation du mécanisme de remboursement automatique anticipé (à chaque Date d'Observation Annuelle) entraîne la dissolution du titre de créance. Si à une Date d'Observation Annuelle, l'Indice est en baisse de plus de 5 % par rapport à son Niveau Initial, alors le mécanisme de remboursement anticipé n'est pas activé et **Topaze** se poursuit jusqu'à la prochaine Date d'Observation Annuelle.*

Scénarios de marché

Les données chiffrées utilisées dans ces exemples n'ont qu'une valeur indicative et informative, l'objectif étant de décrire le mécanisme du titre de créance. Elles ne préjugent en rien de résultats futurs. L'ensemble des données est présenté hors fiscalité et/ou frais liés au cadre d'investissement.

- Évolution de l'indice CAC® Large 60 EWER
- Niveau de remboursement de Topaze
- Performance finale de l'Indice
- Seuil de remboursement automatique anticipé
- Seuil de remboursement avec gain à l'échéance
- Seuil de perte du capital à l'échéance
- Plafonnement du gain
- Gain

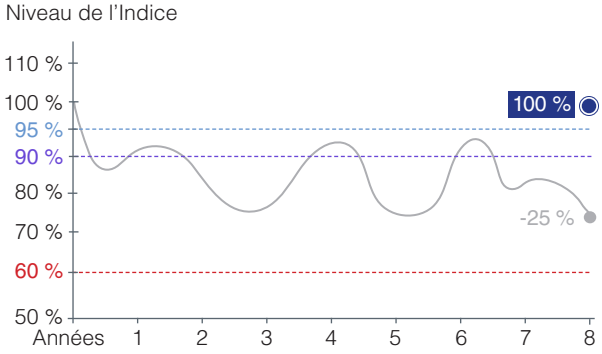
Scénario défavorable : Baisse de l'Indice à l'échéance des 8 ans (supérieure à 40 %)



- À chaque Date d'Observation Annuelle, le niveau de l'Indice est strictement inférieur à 95 % de son Niveau Initial. Le mécanisme de remboursement automatique anticipé n'est pas activé et l'investisseur ne reçoit pas de gain au titre des années écoulées.
- À la Date d'Observation Finale, le niveau de l'Indice est égal à 55 % de son Niveau Initial (soit une baisse de 45 %) : l'investisseur reçoit la valeur finale de l'Indice, soit 55 % de son Capital Initial et subit dans ce scénario une perte en capital équivalente à celle de l'Indice, soit une perte de 45 %.

Remboursement final : 55 % du Capital Initial
TRA brut[1] : -7,13 % (TRA identique à celui de l'Indice)
TRA net[2] : -8,06 %

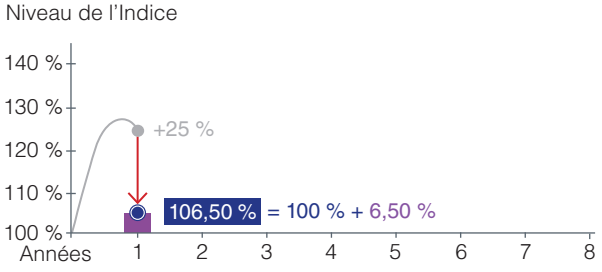
Scénario médian : Baisse de l'Indice à l'échéance des 8 ans (inférieure à 40 %)



- À chaque Date d'Observation Annuelle, le niveau de l'Indice est strictement inférieur à 95 % de son Niveau Initial. Le mécanisme de remboursement automatique anticipé n'est pas activé.
- À la Date d'Observation Finale, le niveau de l'Indice est égal à 75 % de son Niveau Initial (soit une baisse de 25 %) : l'investisseur récupère l'intégralité de son Capital Initial. Dans ce scénario, l'investisseur n'est pas impacté par la baisse de l'Indice à l'échéance.

Remboursement final : 100 % du Capital Initial
TRA brut[1] : 0,00 % (contre -3,50 % pour l'Indice)
TRA net[2] : -1,00 %

Scénario favorable : Forte hausse de l'Indice dès la 1re année (Plafonnement du gain)



- À la 1re Date d'Observation Annuelle, le niveau de l'Indice est égal à 125 % de son Niveau Initial, le mécanisme de remboursement automatique anticipé est activé et l'investisseur reçoit son Capital Initial augmenté d'un gain de 6,50 %. Dans ce scénario l'investisseur ne bénéficie que de la hausse partielle de l'Indice (Effet de Plafonnement du Gain), il est remboursé à 106,50 % contre 125 % pour un investissement direct sur l'Indice.

Remboursement final : 106,50 % du Capital Initial
TRA brut[1] : 6,01 % (contre 22,96 % pour l'Indice)
TRA net[2] : 4,95 %

[1] Dans l'ensemble des scénarios présentés ci-dessus, TRA brut désigne le Taux de Rendement Annuel brut (hors commission ou frais d'entrée, de rachat, d'arbitrage et de gestion liés, le cas échéant, au contrat d'assurance-vie, de capitalisation, et/ou fiscalité et prélèvements sociaux applicables).
[2] Dans l'ensemble des scénarios présentés ci-dessus, TRA net désigne le Taux de Rendement Annuel net (calculé net de frais de gestion dans le cadre d'un contrat d'assurance-vie ou de capitalisation; en prenant comme hypothèse un taux de frais de gestion de 1 % par an, et calculé hors prélèvements fiscaux et sociaux).
*Information importante : la valorisation de **Topaze** en cours de vie peut évoluer indépendamment du niveau de l'Indice et connaître de fortes fluctuations en particulier aux Dates d'Observation Annuelle, si le niveau de l'Indice est proche de 95 % de son Niveau Initial, et à la Date d'Observation Finale, s'il est proche du seuil de 60 % de son Niveau Initial. Elle dépend de l'évolution des paramètres de marché, en particulier du niveau et de la volatilité de l'Indice, des taux d'intérêt et des conditions de refinancement de l'Émetteur et du Garant.*

L'indice CAC® Large 60 Equal Weight Excess Return

L'indice CAC® Large 60 EWER est un indice sponsorisé par Euronext Paris SA, lancé le 24 avril 2015, qui recouvre les 60 plus grandes valeurs cotées à la Bourse de Paris. Sa composition est revue à une fréquence trimestrielle (cf. composition actuelle ci-dessous).

Il s'agit de la réunion du CAC 40® et des 20 valeurs qui sont dans l'antichambre pour y figurer (CAC Next 20®). Ces 60 valeurs sont équipondérées, ce qui signifie que chacune d'entre elles représente un poids identique dans le calcul de l'Indice, sans impact lié à la capitalisation boursière. L'Indice est calculé de la façon suivante : en ajoutant tous les dividendes nets (versés par l'Indice au fil de l'eau tout le long de la vie du titre de créance) puis en soustrayant 5 % par an. À titre d'information, le montant moyen des dividendes payés sur la période présentée ci-dessous s'élève à 3,72 %. Les montants des dividendes passés ne préjugent pas des montants des dividendes futurs.

L'indice CAC® Large 60 EWER est accessible entre autres sur le site d'Euronext (www.euronext.com), ainsi que sur différents sites d'informations financières (ticker Bloomberg : CLEWE Index; code ISIN : FR0012663334).

Évolution de l'indice CAC® Large 60 Equal Weight Excess Return

L'indice CAC® Large 60 EWER a été lancé le 24 avril 2015 à un niveau de 2 051,12 points. Toutes les données précédant cette date sont le résultat de simulations historiques systématiques visant à reproduire le comportement qu'aurait eu l'Indice s'il avait été lancé dans le passé.

L'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence de l'information provenant de sources externes ne sont pas garanties, bien qu'elles aient été obtenues auprès de sources raisonnablement jugées fiables. Sous réserve des lois applicables, Natixis n'assume pas de responsabilité à cet égard. Les éléments du présent document relatifs aux données de marché sont fournis sur la base de données constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier.

Les données relatives aux performances passées et/ou simulations de performances passées ont trait ou se réfèrent à des périodes passées et ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs. Ceci est valable également pour les données historiques de marché.

Performances historiques simulées de l'indice CAC® Large 60 EWER



Source : Bloomberg, du 31 mai 2011 au 31 mai 2019

Valeurs présentes dans l'indice CAC 40®

- ACCOR
- AIR LIQUIDE
- AIRBUS GROUP
- ARCELORMITTAL
- ATOS
- AXA
- BNP PARIBAS
- BOUYGUES
- CAP GEMINI
- CARREFOUR
- CRÉDIT AGRICOLE
- DANONE
- DASSAULT
- ENGIE
- ESSILOR INTL
- HERMES INTL
- KERING
- LEGRAND
- L'ORÉAL
- LVMH
- MICHELIN
- ORANGE
- PERNOD-RICARD
- PSA GROUPE
- PUBLICIS GROUPE
- RENAULT
- SAFRAN
- SAINT-GOBAIN
- SANOFI
- SCHNEIDER ELECTRIC
- SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
- SODEXO
- STMICROELECTRONICS
- TECHNIP FMC
- THALES
- TOTAL
- UNIBAIL-RODAMCO
- VEOLIA ENVIRONNEMENT
- VINCI
- VIVENDI

Valeurs présentes dans l'indice CAC Next 20®

- AIR FRANCE KLM
- ALSTOM
- ARKEMA
- BUREAU VERITAS
- EDENRED
- EDF
- EIFFAGE
- FAURECIA
- GECINA
- GETLINK
- INGENICO GROUP
- KLEPIERRE
- NATIXIS
- SCOR
- SES
- SOLVAY
- SUEZ
- TELEPERFORMANCE
- UBISOFT
- VALEO

Source : Bloomberg, dernier rebalancement au 21/06/2019

Principales caractéristiques de Topaze

Code ISIN	FR0013432176
Forme juridique	Titre de créance complexe de droit français présentant un risque de perte en capital partielle ou totale en cours de vie et à l'échéance, émis sous le Prospectus de Base relatif au programme d'émission des Instruments Financiers, ayant été approuvé le 13 juin 2019 par l'Autorité des Marchés Financiers (« AMF ») sous le visa n° 19-262.
Émetteur	Natixis Structured Issuance (bien que bénéficiant de la garantie inconditionnelle et irrévocable de Natixis S.A., les instruments financiers de l'Émetteur présentent un risque de perte en capital).
Garant	Natixis S.A. (S&P : A+/Moody's : A1/Fitch Ratings : A+ au 17 juillet 2019). Notations en vigueur au moment de la rédaction de la brochure. Ces notations peuvent être révisées à tout moment par les agences de notation.
Devise	Euro (€)
Sous-jacent	CAC® Large 60 Equal Weight Excess Return (ticker Bloomberg : CLEWE Index ; ISIN : FR0012663334)
Valeur nominale	1 000 €
Montant Nominal Total	30 000 000 €
Prix d'Émission	99,90 % de la Valeur Nominale.
Prix de commercialisation	Le prix de la commercialisation commencera à 99,90 % le 23 septembre 2019 et progressera au taux annuel de 0,40 % pendant la période de commercialisation pour atteindre 100 % le 23 décembre 2019.
Commission de distribution	La commission pourra atteindre un montant moyen annuel d'un maximum de 0,50 % TTC du nominal des instruments financiers effectivement placés ; cette commission sera payée sur la durée de vie des titres de créance. Le paiement de commission pourra être réalisé en une seule fois à l'émission des titres de créance. Les détails de ces commissions sont disponibles sur demande effectuée auprès du distributeur.
Durée d'investissement conseillée	8 ans
Date d'Émission	23 septembre 2019
Période de commercialisation	Du 23 septembre 2019 au 23 décembre 2019
Date d'Évaluation Initiale	6 janvier 2020
Dates d'Observation Annuelle	06/01/2021 ; 06/01/2022 ; 06/01/2023 ; 08/01/2024 ; 06/01/2025 ; 06/01/2026 ; 06/01/2027.
Dates de Remboursement Automatique Anticipé	20/01/2021 ; 20/01/2022 ; 20/01/2023 ; 22/01/2024 ; 20/01/2025 ; 20/01/2026 ; 20/01/2027.
Date d'Évaluation Finale	6 janvier 2028
Date d'Échéance	20 janvier 2028
Niveau Initial	Cours de clôture de l'Indice à la Date d'Évaluation Initiale.
Périodicité de la valorisation	Quotidienne, et si ce jour n'est pas un Jour de Bourse, le Jour de Bourse Prévu suivant. Un Jour de Bourse est défini comme un jour où le cours de clôture où l'Indice est publié.
Double valorisation	Une double valorisation est établie par Pricing Partners sur fréquence bi-mensuelle (tous les 15 jours). Cette société est un organisme indépendant distinct et non lié financièrement à une entité de Natixis.
Publication de la valorisation	La valorisation est tenue et publiée tous les jours, et se trouve à la disposition du public en permanence sur une page publique du site de l'Émetteur (equityderivatives.natixis.com) et sur les pages d'information financière de Bloomberg, Reuters et Telekurs.
Liquidité	Quotidienne
Marché secondaire	Natixis fournira un marché secondaire chaque Jour de Bourse du Sous-Jacent. Natixis s'engage à racheter quotidiennement aux porteurs les Obligations dans des conditions normales de marché à leur valeur de marché. Fourchette de liquidité : le cours d'achat ne sera pas supérieur de 1,00 % au cours de vente.
Agent de Calcul	Natixis, ce qui peut être source de conflits d'intérêt.
Règlement/Livraison	Euroclear France
Place de cotation des Instruments Financiers	Bourse de Luxembourg
Éligibilité	Contrats d'assurance-vie, de capitalisation ou de comptes-titres.

AVERTISSEMENT

Document communiqué à l'AMF conformément à l'article 212-28 de son Règlement Général. Ce document à caractère promotionnel est rédigé par l'émetteur en accord avec CNP Assurances, le distributeur qui commercialise directement ou via des sous-distributeurs, le produit Topaze. Une information complète sur le produit, notamment ses facteurs de risques inhérents au titre de créance, ne peut être obtenue qu'en lisant le Prospectus de Base (le « Prospectus ») et les Conditions Définitives.

Ce document constitue une présentation commerciale à caractère purement informatif. Il ne saurait en aucun cas constituer une recommandation personnalisée d'investissement ou une sollicitation ou une offre en vue de la souscription au titre de créance. Il est diffusé au public, indifféremment de la personne qui en est destinataire. Ainsi le produit financier présenté ne prend pas en compte les objectifs d'investissement, la situation financière ou les besoins spécifiques d'un destinataire en particulier. En cas de souscription, l'investisseur doit obligatoirement consulter préalablement le Prospectus de Topaze afin notamment de prendre connaissance de manière exacte des risques encourus. L'investissement doit s'effectuer en fonction de ses objectifs d'investissement, son horizon d'investissement, son expérience et sa capacité à faire face au risque lié à la transaction. L'investisseur est invité, s'il le juge nécessaire, à consulter ses propres conseils juridiques, fiscaux, financiers, comptables et tous autres professionnels compétents, afin de s'assurer que ce titre de créance est conforme à ses besoins au regard de sa situation, notamment financière, juridique, fiscale ou comptable. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que la souscription à ce support financier peut faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou de certains pays en vertu des réglementations nationales applicables à ces personnes. IL VOUS APPARTIENT DONC DE VOUS ASSURER QUE VOUS ÊTES AUTORISÉS À SOUSCRIRE À CE PRODUIT. Il conviendrait de préciser que les titres décrits aux présentes ne peuvent à aucun moment être la propriété légale ou effective d'une « US person » au sens défini dans la Régulation S, et par voie de conséquence sont offertes et vendus hors des États-Unis à des personnes qui ne sont pas ressortissantes des États-Unis sur le fondement de la Régulation S. Les simulations et opinions présentées sur ce document sont le résultat d'analyses de Natixis à un moment donné et ne préjugent en rien de résultats futurs. Il est rappelé que les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Topaze est éligible pour un support représentatif d'une unité de compte de contrat d'assurance vie ou de capitalisation, tel que visé dans le Code des assurances. L'ensemble des données est présenté hors fiscalité applicable, hors inflation et/ou frais liés au cadre d'investissement. Les indications qui figurent dans le présent document, y compris la description des avantages et des inconvénients, ne préjugent pas du cadre d'investissement choisi et notamment de l'impact que les frais liés à ce cadre d'investissement peuvent avoir sur l'économie générale de l'opération pour l'investisseur. Cette brochure décrit exclusivement les caractéristiques techniques et financières du produit. Ce document est destiné à être distribué dans le cadre d'une offre au public en France. Ce document ne constitue pas une proposition de souscription ni une offre de contrat, une sollicitation, un conseil en vue de l'achat ou de la vente du produit décrit. Ce support n'a pas été élaboré conformément aux dispositions réglementaires visant à promouvoir l'indépendance des analyses financières. Natixis n'est pas soumise à l'interdiction d'effectuer des transactions sur l'instrument concerné avant la diffusion de la communication.

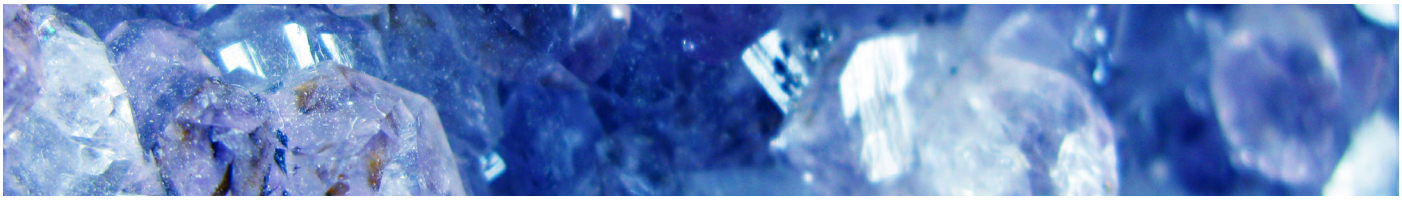
Natixis ou ses filiales et participations, collaborateurs ou clients peuvent avoir un intérêt ou détenir ou acquérir de telles informations sur tout produit, instrument financier, action ou marché mentionné dans ce document qui pourrait engendrer un conflit d'intérêt potentiel ou avéré. Cela peut impliquer des activités telles que la négociation, la détention ou l'activité de market making, ou la prestation de services financiers ou de conseil sur tout produit, instrument financier, action ou marché mentionné dans ce document. Ce support n'a pas été élaboré conformément aux dispositions réglementaires visant à promouvoir l'indépendance des analyses financières. Natixis n'est pas soumis à l'interdiction d'effectuer des transactions sur l'instrument concerné avant la diffusion de la communication.

INFORMATIONS IMPORTANTES

Le Prospectus de Base relatif au programme d'émission des Instruments Financiers, tel que modifié par ses suppléments successifs, a été approuvé le 13 juin 2019 par l'Autorité des Marchés Financiers (« AMF ») sous le visa n° 19-262 (le « Prospectus de Base »). Le Prospectus de Base et les Conditions Définitives de l'émission des présents Instruments Financiers en date du 19 septembre 2019 sont disponibles sur les sites de la Bourse de Luxembourg (www.bourse.lu), de Natixis (equityderivatives.natixis.com) et de l'AMF (www.amf-france.org). Les informations figurant dans ce document n'ont pas vocation à faire l'objet d'une mise à jour après la date d'ouverture de la période de commercialisation. Par ailleurs, la remise de ce document n'entraîne en aucune manière une obligation implicite de quiconque de mise à jour des informations qui y figurent. Ce document ne peut être distribué directement ou indirectement à des citoyens ou résidents des États-Unis. Natixis S.A. est agréée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (« ACPR ») en France en qualité de Banque – prestataire de services d'investissements. Natixis S.A. est réglementée par l'AMF pour l'exercice des services d'investissements pour lesquels elle est agréée. Natixis S.A. est supervisée par la Banque centrale européenne (« BCE »).

AVERTISSEMENT EURONEXT

Euronext Paris S.A. détient tous droits de propriété relatifs à l'indice CAC® Large 60 Equal Weight Excess Return. Euronext Paris S.A., ainsi que toute filiale directe ou indirecte, ne se portent garantes, n'approuvent, ou ne sont concernées en aucune manière par l'émission et l'offre du produit. Euronext Paris S.A., ainsi que toute filiale directe ou indirecte, ne seront pas tenues responsables vis-à-vis des tiers en cas d'inexactitude des données sur lesquelles est basé l'indice CAC® Large 60 Equal Weight Excess Return, de faute, d'erreur ou d'omission concernant le calcul ou la diffusion de l'indice CAC® Large 60 Equal Weight Excess Return, ou au titre de son utilisation dans le cadre de cette émission et de cette offre.



© Shutterstock.com

Natixis
Société Anonyme à Conseil d'Administration - Capital de 5 044 925 571,20 euros
Siège social : 30, avenue Pierre Mendès-France - 75013 Paris
Adresse postale : BP 4 - 75060 Paris Cedex 02 France
RCS Paris n°542 044 524

Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources controlées.
PEFC 10-31-2629